

Contrat d'adhésion en tant que membre externe

entre la Caisse de retraite anticipée du secteur principal de la construction (RETABAT) de siège social à Sion et
Nom
Prénom
Né(e) le
N° AVS
Dernier employeur
désire prolonger son assurance RETABAT en tant que membre externe et s'engage à payer mensuellement les cotisations calculées, ceci à partir du (date) .
Cotisation mensuelle à calculer sur la base d'un salaire annuel de (CHF) :
En cas de reprise d'activité auprès d'une entreprise affiliée à RETABAT, la caisse doit immédiatement être avisée.
Lieu/Date Signature
A nous retourner daté et signé.